

Lancement d'une étude sur la mutualisation des infrastructures de données en Bretagne

Rennes, le 3 juin 2015 – Patrick Strzoda, préfet de la Région Bretagne, Pierrick Massiot, président du Conseil régional de Bretagne, et Marc Abadie, directeur du réseau et des territoires de la Caisse des Dépôts, ont signé, ce jour, une convention de partenariat pour la réalisation d'une étude sur la mutualisation d'infrastructures de gestion de données en Bretagne.

Conscients de l'enjeu majeur que représente la gestion des données informatiques, que ce soit en termes de confidentialité, de volume ou d'usage qui peut en être fait, les collectivités et l'ensemble des acteurs publics du territoire breton ont acté la nécessité d'avoir une approche commune et de mutualiser les moyens pour trouver les réponses aux besoins en infrastructure de données (datacenter).

Le Pacte d'Avenir de la Bretagne, la Stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique (Scoran), mais également, le volet numérique du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020, visent à renforcer la cohérence des différentes actions menées sur le territoire, à favoriser les approches de mutualisation, à développer les actions abordant la recherche de modèles sur la souveraineté et la gestion des données massives.

Dans cette optique, la préfecture de la région Bretagne et le Conseil régional de Bretagne ont souhaité le lancement d'une étude de mutualisation pour identifier les types de besoins des différents acteurs publics bretons, les offres existantes sur le territoire ou au niveau national et les axes de mutualisation des infrastructures.

Partenaire de référence sur le réseau Très Haut Débit initié par le Syndicat Mixte Megalis Bretagne pour tout le territoire breton et acteur de l'aménagement numérique des territoires, la Caisse des Dépôts a souhaité poursuivre son action pour la transition numérique de la Bretagne. Elle met ainsi à disposition de ses partenaires son expertise pour la réalisation de cette étude. Cette dernière aura pour objectifs de :

- recenser l'état des besoins auprès des différents acteurs et évaluer leur capacité à mutualiser leurs infrastructures de gestion de données ;
- réaliser une cartographie des ressources existantes en termes d'infrastructures de gestion de données pouvant répondre à ces besoins ;
- faire une analyse contradictoire des potentialités de mutualisation et proposer des scénarios de mutualisation.

Les principaux enjeux de cette étude de mutualisation seront la capacité à fédérer les acteurs publics du territoire et à innover dans l'approche de mutualisation, tout en tenant compte des infrastructures existantes sur le territoire breton et des contraintes techniques, économiques et de gouvernance de chaque acteur.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique. www.caissedesdepots.fr

A propos de la préfecture de la Région Bretagne

L'Etat en région et les territoires bretons ont tissé un partenariat durable sur la question du numérique, qui a conduit à l'élaboration d'une Stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique (Scoran) en 2011 et s'est notamment matérialisé par le programme Bretagne Très Haut Débit pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire breton. Le soutien du programme Bretagne Très Haut Débit par l'Etat constitue une contribution décisive pour garantir un aménagement numérique équilibré du territoire et la compétitivité des entreprises en Bretagne.

A propos de la Région Bretagne

En adoptant sa stratégie « Bretagne Numérique », la Région a fixé l'ambition du numérique pour tous. Pour atteindre cet objectif, cette politique volontariste s'appuie sur les trois piliers du "triskell numérique" : le déploiement pour tous d'une infrastructure en fibre optique pour une «Bretagne à très haut débit», le développement d'usages et de services innovants largement accessibles et, enfin, le soutien à la filière des technologies de l'information et de la communication, créatrice d'emplois et de nouveaux services, associant entreprises et centres de recherche.

Au-delà de la numérisation des contenus, l'enjeu de l'accès et de la diffusion des contenus pose des questions d'interfaces, de gestion de données informatiques, de modèles économiques et juridiques. Un travail important est ainsi engagé sur de nombreux projets avec l'ensemble des collectivités mais aussi avec les acteurs académiques ou économiques bretons. La Région accompagne toutes les formes d'innovations technologiques, qu'elles portent sur les infrastructures ou sur les usages, pour la mise en place d'un service public de Très Haut Débit accessible à tous, source de création d'emplois d'avenir.

Contacts presse

Groupe Caisse des Dépôts

Loïc Rolland - Tél. : 02 23 35 55 00 - email : loic.rolland@caissedesdepots.fr

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

Préfecture de la Région Bretagne

Morgane Tirel - Tél. : 02 99 02 11 81 - email : morgane.tirel@ille-et-vilaine.gouv.fr

Région Bretagne

Caroline Deghorain - Tél. : 02 99 27 13 54 - email : presse@bretagne.bzh
